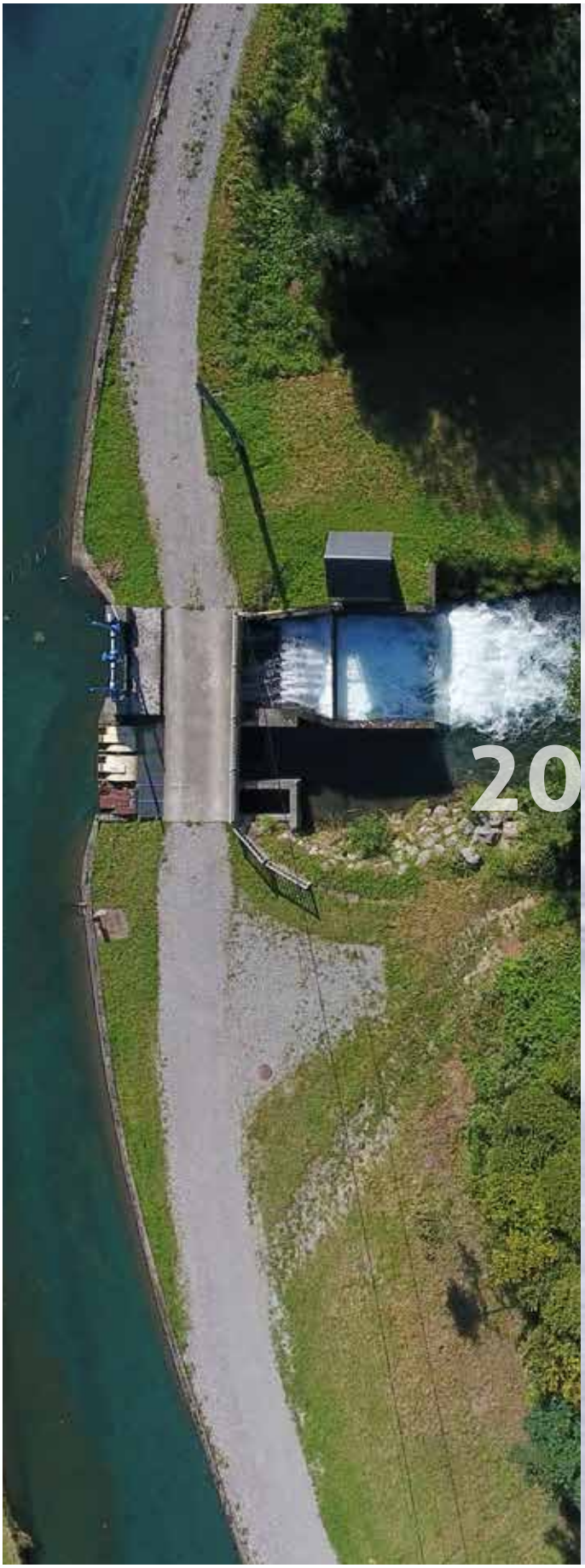

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

60 ANS

AU SERVICE DES TERRITOIRES

CACG
Valorisons votre territoire

SOMMAIRE

LA CACG A 60 ANS
Qui sommes-nous ?
p. 4 – 5

FAITS MARQUANTS

Eau
p. 6 – 9

Agriculture
p. 10 – 11

Énergie
p. 12 – 13

International
p. 14 – 15

R&D
p. 16 – 17

RSE
p. 18 – 19

Chiffres clés
p. 20 – 21

Conseil d'Administration
p. 22

En couverture :
Prise d'alimentation de la rivière Gers sur le Canal de la Neste (65)

ÉDITO

L'année 2019 a été marquée par des épisodes de forte sécheresse. La répétition régulière de ce phénomène, y compris parfois à des périodes inhabituelles, ne peut qu'une fois encore nous interpeller sur les politiques à mener en matière de gestion de l'eau. Une approche multi-usages, pour la gestion comme pour le stockage de l'eau, s'avère cruciale pour gérer les déficits cycliques à venir dans nos territoires.

Ainsi, le changement climatique et ses impacts structurels imposent une nouvelle approche de la gestion de l'eau. Pour apporter des solutions durables, il faudra de plus en plus mutualiser les moyens, renforcer la concertation et valoriser l'eau à sa juste valeur. La solidarité, la coordination des bassins, et par voie de conséquence la collaboration des territoires, seront une nécessité dans la période à venir.

Nous avançons. La création d'une Entente pour gérer l'eau du Bassin Adour-Garonne constitue un premier pas encourageant. La CACG, avec plus de 60 ans d'expertise du cycle de l'eau, apportera sa pierre à l'édifice.

Au service des territoires, elle accompagne les transitions climatiques, agricoles et énergétiques. Le cap est maintenu : développer une agriculture locale responsable, favoriser les circuits courts, partager l'eau de façon équitable, valoriser le potentiel énergétique du territoire.

Pierre Cheret

Président du Conseil d'Administration

LA CACG A 60 ANS

Son histoire est étroitement liée à celle d'un territoire auquel elle apporte « la sécurité de l'eau ».

LE DESERT DE GASCOGNE

Malgré la proximité des montagnes, la Gascogne est une région naturellement sèche. Pour des raisons géologiques, ses rivières ne profitent pas des apports en eau issus de la fonte des neiges.

LA SOLUTION

Le Canal de la Neste : Flash-back !

Visionnaire, Napoléon III lance le chantier du Canal de la Neste. Mis en service en 1863, il permet d'alimenter artificiellement les cours d'eau du Plateau de Lannemezan vers le Gers et la Gascogne et de transporter des marchandises.

1959

Avis de naissance – L'État crée la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gasgogne (CACG), un « levier » au service du développement économique de la Gascogne.

Ses missions : sécuriser l'alimentation en eau et accompagner le dynamisme agricole.

1961 Ferme expérimentale de la Mirandette

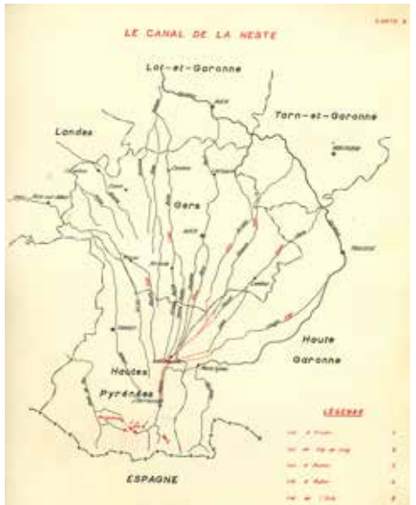

ACCUEILLIR

1960–1965

Des dizaines de familles de rapatriés d'Algérie posent leurs valises en Gascogne. La CACG accompagne leurs projets d'installations agricoles.

SYSTÈME HYDRAULIQUE NESTE, UN CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

Bien que ce ne soit pas sa vocation première, le système Neste constitue aujourd'hui une solution inédite aux enjeux environnementaux liés au réchauffement climatique. Grâce à ce patrimoine qui lui est confié, la CACG met son expertise au service de l'alimentation en eau des rivières et de l'équilibre usages/ressources.

GÉRER DES RIVIÈRES ET DES OUVRAGES

La CACG est chargée entre 1960 et 2012 de développer et construire les ouvrages hydrauliques – lacs et canaux – qui garantissent encore aujourd'hui l'approvisionnement en eau des rivières. Toute l'année et pour tous les usages.

MONTÉE

en compétences

Pour assurer ses missions au service du territoire, la CACG a développé une large palette de savoir-faire : génie civil, maintenance, ingénierie, environnement, gestion de projet… Des compétences qu'elle exporte aussi à l'international.

PARTAGER

une ressource rare

Acheminer l'eau ne suffit pas. Il faut aussi la partager équitablement et ne pas la gaspiller. La CACG joue un rôle de conseil auprès des agriculteurs en matière d'optimisation de l'eau (pratiques culturales, économies…). Inscrite dans une démarche de filières locales, elle a également accompagné la valorisation des productions (Haricot Tarbais, Porc Noir de Bigorre…).

85 MÉTIERS

60 ans en 2019 !

Véritable outil au service des enjeux du territoire, la CACG évolue.

Aujourd'hui, elle met ses compétences au service de nouveaux challenges : le changement climatique, la mutation agricole, la transition écologique, le respect de l'environnement…

2019

FAITS MARQUANTS

EAU

CHANGEMENT CLIMATIQUE
La gestion de l'eau, de plus en plus complexe

L'année 2019 a été marquée par des événements météorologiques extrêmes entraînant des tensions sur l'eau. La CACG, avec plus de 60 ans d'expertise du cycle de l'eau, intègre les nouvelles contraintes liées au changement climatique, pour un partage équitable de la ressource.

LE REGARD MÉTIER

Pascal Chisné
Responsable
de la Gestion des eaux

En quoi consiste la mission « Gestion des eaux » de la CACG ?

La Gestion des eaux est assurée par une dizaine d'ingénieurs et techniciens, depuis la salle de télégestion située à Tarbes. Ils veillent à l'alimentation des rivières, toute l'année sur le système hydraulique Neste, l'été sur les autres cours d'eau. Aujourd'hui, gérer l'eau signifie économiser la ressource. Le challenge est de taille : satisfaire tous les usages en anticipant les aléas météo. Lorsque la situation le nécessite, nous réunissons les acteurs : services de l'Etat, pêcheurs, agriculteurs, associations environnementales, collectivités... **Notre mission comprend également une grande part d'animation** pour alerter, réunir les parties prenantes et favoriser leurs prises de décision.

D'un point de vue climatique, que s'est-il passé en 2019 ?

Nous avons vécu une longue période de sècheresse, de l'automne 2018 à fin octobre 2019, qui s'est achevée sur une forte séquence pluvieuse. Dès le début de l'année, le débit naturel des rivières de montagne était historiquement bas. Entre le 1er janvier et l'été, le débit naturel de la Neste a atteint son niveau le plus bas depuis 1961. A contrario, des pics historiquement hauts ont été mesurés au mois de décembre lors des fortes crues. Ces phénomènes extrêmes – alternance de sécheresses et de pluies violentes – pourraient devenir récurrents. **Ils sont révélateurs du changement climatique.**

Comment avez-vous géré cet épisode ?

Les réserves de piémont et de montagne – qui contribuent pour près de 42 % aux ressources du Système Neste – ont été mises à forte contribution pour compenser la faiblesse des débits naturels de la Neste durant l'étiage*. Celle-ci s'est intensifiée en septembre et octobre, ce qui a généré une forte crise de la ressource, équivalente à celles de 2012 et 2016. Très vite, de nombreuses réunions de crise ont été organisées et des restrictions de prélèvement pour l'irrigation ont dû être mises en place dès le début de l'été sur certains secteurs et se sont généralisées dès septembre 2019. Les débits objectifs de gestion ont été revus à la baisse par les services de l'Etat progressivement à compter de début août, pour économiser les stocks d'eau restants pour l'automne et satisfaire les besoins premiers du Système Neste sur le long terme : l'alimentation en eau potable, le maintien des débits de crise dans les rivières et l'alimentation d'un site classé Seveso à Lannemezan. **Notre mission relève d'un numéro d'équilibriste !** Il s'agit de satisfaire le plus grand nombre d'usagers tout en économisant la ressource, le tout dans un contexte climatique de plus en plus incertain, avec des réglementations complexes.

*Étiage : période où le niveau d'eau dans les rivières est naturellement au plus bas

Dans ce contexte, comment envisagez-vous l'avenir ?

La situation rencontrée s'est avérée particulièrement technique en automne. Elle illustre bien les tendances pour l'avenir et le fragile équilibre entre ressource et besoins. En ce qui concerne plus particulièrement le système Neste, un travail collectif a été initié au sein de la Commission Neste, qui rassemble tous les acteurs concernés, pour réfléchir ensemble aux solutions techniques concrètes qui pourront être mises en place à l'avenir. Mais de façon plus générale, **la question des enjeux de l'eau dans le Sud-Ouest est l'affaire de tous.** Le travail et les ambitions portés par les régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur le sujet sont essentiels.

GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU
La CACG remporte un marché en Bretagne

L'expertise de Gestion des eaux, développée par la CACG dans le contexte spécifique du changement climatique, est transposable partout en France. En Bretagne, où la fragilité des cours d'eau et des nappes phréatiques est de plus en plus marquée, elle a remporté un marché pour le compte de la DREAL. L'étude vise à réaliser un bilan des ressources en eau et faire l'analyse des besoins actuels et futurs, pour une gestion équilibrée à court, moyen et long termes, pour tous les usages.
Les compétences CACG mobilisées : hydrologues, hydrogéologues, agronomes, cartographes, SIG.

UNE « ENTENTE » POUR GÉRER L'EAU DU BASSIN ADOUR-GARONNE
Un outil unique en France !

L'Entente réunit l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Elle a une double ambition : **répondre de façon concertée et harmonisée à la problématique de la gestion de l'eau sur le territoire du Sud-Ouest, coordonner la lutte contre le changement climatique.**

- Accompagner un plan d'économie d'eau sur tous les usages.
- Développer des mesures « vertes » : restauration de zones humides, végétalisation des villes, plantation de haies.
- Optimiser les ressources existantes et en mobiliser de nouvelles pour sécuriser les usages.
- Soutenir l'émergence de nouvelles filières.
- Lutter activement contre l'artificialisation et l'érosion des sols

À la conquête de nouveaux marchés

La stratégie commerciale porte ses fruits. La CACG, renouvelle plusieurs contrats, signe de nouveaux marchés et élargit sa zone géographique.

OBJECTIF N°1 FIDÉLISER NOS CLIENTS

Être à l'écoute, proposer des solutions sur mesure et un service de qualité : grâce à un véritable travail de fond, de nombreux clients nous ont renouvelé leur confiance en 2019. La CACG se positionne en « référence » pour les maîtres d'ouvrages. Elle entretient avec eux une relation de partenariat inscrite dans la durée et veille à répondre aux enjeux de gestion et de maintenance de chaque acteur.

CONCESSIONS DE SERVICE PUBLIC

Un bel exemple de fidélisation, le renouvellement de deux CSP en 2019, pour deux clients majeurs, dans notre portefeuille depuis 2001. La CACG poursuit sa mission de gestion de l'eau et de maintenance des installations pour :

L'Institution Adour
- 20 ouvrages/lacs
- 55 millions de m³ gérés
- Renouvelée le 26 avril 2019, pour une durée de 5 ans

Epidropt
- 5 retenues/lacs
- 10 millions de m³ gérés
- Renouvelée le 15 mars 2019, pour une durée de 15 ans

EDF NOUS CONFIE 600 STATIONS HYDRO-CLIMATOLOGIQUES
Gestion et maintenance

La CACG a développé des compétences pluridisciplinaires liées à l'hydrométrie pour mesurer et gérer l'eau dans les rivières réalimentées. Le contrat signé par EDF porte à 900 le nombre de stations gérées par la CACG : maintenance préventive et curative, création de stations hydro-climatologiques et piézométriques. La CACG a su valoriser ce savoir-faire, au-delà de son périmètre d'intervention historique, pour gagner de nouveaux contrats : EDF, Département du Gers, Département des Landes, Région Nouvelle-Aquitaine…

OBJECTIF N°2 EXPORTER NOS SAVOIR-FAIRE

Les marchés évoluent, les approches aussi. Changement de cap sur les appels d'offres : après avoir pendant longtemps répondu seule, la CACG s'inscrit dans une démarche « partenaire ». En 2019, ces partenariats lui ont permis d'exporter ses savoir-faire locaux et d'élargir son périmètre d'intervention.

Valoriser notre compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
Historiquement présente sur les marchés en lien avec la GEMAPI, la CACG accompagne les collectivités avec des prestations sur mesure : aménagement de bassins hydrographiques, entretien et restauration de cours d'eau, défense contre les inondations… En 2019, la mobilisation de l'équipe technique, doublée de réponses commerciales ambitieuses, a permis de décrocher des nouveaux marchés.

PAYS BASQUE ET BÉARN
Un marché GEMAPI pour la CACG

La CACG – en cotraitance avec SEPIA Conseils et le cabinet d'avocats SEBAN et Associés – a remporté l'étude de « Définition des systèmes d'endiguement sur le territoire du Pays-Basque et du Béarn ». En tant qu'autorités exerçant la compétence GEMAPI, la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB), le Syndicat Intercommunal de Protection des Berges de l'Adour Maritime et de ses Affluents, le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron et de Mauléon ont constitué un groupement de commande pour réaliser cette étude.

Les objectifs
- Définir la stratégie de protection du territoire par les futurs systèmes d'endiguement.
- Produire les documents leur permettant d'assumer leur responsabilité sur les digues classées qui leur ont déjà été transférées.

Les étapes
- Finaliser la « mise à disposition » des ouvrages publics.
- Cartographier les ouvrages de prévention des inondations fluviales et marines.
- Prédéfinir les enjeux de protection avec le maître d'ouvrage.
- Approfondir les connaissances sur les ouvrages identifiés.
- Prioriser le niveau d'intervention et définir la stratégie de la CAPB et des syndicats.

221 km D'OUVRAGES LINÉAIRES

35 km DE CÔTES ROCHEUSES ET SABLEUSES

206 COMMUNES

1 600 km DE COURS D'EAU

210 OUVRAGES

CANAL SEINE NORD EUROPE
La CACG retenue

La CACG sera le sous-traitant d'Arcadis pour une partie des travaux du grand Canal Seine Nord Europe. Le groupement aura la charge du 3e tronçon, composé de 11 km de canal et d'un « bassin réservoir » de 14 millions de m³ pour son alimentation en eau.

La CACG assurera les prestations suivantes :
- Maîtrise d'œuvre « bassin réservoir »
- Expertise technique « digues et barrages » (tronçon 3)
- Assistance durant la première période d'exploitation (Etudes : 2020-2023, Début des travaux : 2024)

Un projet de territoire
Le Canal s'inscrit dans la démarche de développement durable des transports en Europe. Il permettra de relier le bassin de la Seine aux grandes plateformes portuaires du Nord de la France et de l'Europe (Belgique, Pays Bas, Allemagne). Outre le bénéfice environnemental, l'ambition est aussi de générer une importante activité économique sur la région, jusqu'à 50 000 emplois à l'horizon 2050.

107 km DE CANAL

6 ÉCLUSES

54 m DE LARGE

61 PONTS

4,5 m DE PROFONDEUR

1 grand BASSIN RÉSERVOIR

AGRICULTURE

TRANSITION AGRICOLE

Dans un environnement en pleine mutation, la CACG accompagne la transition des pratiques agricoles. Elle se mobilise aux côtés des agriculteurs pour développer un modèle de production durable et une gestion de l'eau responsable.

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE (Loire)

Coteaux du Jarez : la CACG préconise des solutions pour économiser l'eau

Le marché « Gestion de l'irrigation et de la ressource en eau dans les coteaux du Jarez », porté par l'intercommunalité Saint-Etienne La Métropole, avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC), comprend 2 lots d'études :

• Le lot 1

« Alternatives pour économiser et optimiser la ressource » concerne le volet prélèvements et plus précisément des actions visant à réduire la demande en eau pour les usages agricoles, principalement représentés par l'irrigation dans le périmètre d'étude (vergers, maraîchage, fourrage…).

• Lot 2

« Actions d'apports d'eau » concerne le volet ressource, à travers l'étude de quatre actions :

– L'extension du réseau d'irrigation du Rhône (SMHAR).
– La création de nouvelles retenues.
– La mobilisation de volumes d'eau fournis à partir du barrage du Couzon.
– La récupération des eaux claires parasites par la mise en séparatif des réseaux d'assainissement.

Florent ESTEBENET
agriculteur pilote

On a besoin de tester, sans prendre de risques, de nouvelles techniques et des outils limitants les coûts et les intrants, pour maintenir une rentabilité économique dans les exploitations agricoles et restaurer les sols de nos territoires. La Mirandette est une belle vitrine avec de très beaux résultats. Le projet TASCII nous offre cette opportunité.

TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE EN SYSTÈMES DE CULTURE IRRIGUÉS INNOVANTS (TASCII)

La CACG relève le défi des pratiques agricoles durables

À l'heure où les économies d'eau et la lutte contre l'érosion des sols représentent des défis majeurs pour les agriculteurs, **la CACG accompagne la mutation des pratiques.**

Objectif : développer des solutions respectueuses de l'environnement, durables et viables sur le plan économique. Après avoir testé, pendant plusieurs années, des systèmes et des pratiques d'irrigation économes en eau au sein de sa ferme expérimentale de La Mirandette, la CACG a démarré un nouveau projet pilote d'agriculture de conservation des sols pour la transition agroécologique des cultures irriguées en Gascogne.

Une démarche prometteuse

Le **projet TASCII** a été lancé le 11 octobre 2019, en partenariat avec l'Unité mixte de recherche Gestion de l'eau (IRSTEA/CIRAD) et en présence des agriculteurs, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la Région Occitanie, de la Chambre d'Agriculture Occitanie.

Il vise à contribuer à l'adaptation au changement climatique et à la transition agroécologique des systèmes de grande culture irrigués dans le territoire des Coteaux de Gascogne, en vue d'une gestion durable des ressources en eau et en sol, sans détériorer la viabilité économique et les conditions de travail des exploitations agricoles. **Des pratiques agroécologiques seront testées pendant trois ans sur la Ferme de la Mirandette avec les agriculteurs pilotes partenaires.** Les essais auront lieu sur un réseau de parcelles représentatives, localisées dans un rayon de 25 km autour de la ferme, afin d'en comparer les résultats et les rendements, d'adapter les méthodes et à terme de dupliquer les meilleurs process.

ÉNERGIE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La CACG accompagne les projets d'énergie renouvelable des territoires. Elle favorise la production d'énergie locale – photovoltaïque, hydroélectricité, biomasse… – source de valeur ajoutée, d'autonomie et d'emplois.

PATRIMOINES CONCÉDÉS
Valoriser le potentiel énergétique

Dans un contexte de transition écologique et énergétique du patrimoine géré, la CACG est engagée depuis plusieurs années dans la modernisation et l'optimisation des installations existantes.
Objectifs : économiser l'eau, améliorer la performance énergétique des ouvrages et valoriser le potentiel du patrimoine concédé pour la production d'énergie renouvelable.
En 2019, la CACG a réalisé plusieurs études de faisabilité sur des sites pré identifiés.

Produire de l'énergie locale

Parmi ces sites, deux canaux d'amenée d'eau pourraient être concernés par des projets de production hydro-électrique :

- Le Canal de l'Arrats, sur lequel 2 coursiers significatifs offrent respectivement des hauteurs de chute de 39 et 28 m.
- Le Canal de Montlaur, sur lequel pourraient être exploités un coursier d'une hauteur de chute de 35 m et une conduite d'amenée à une station de pompage d'une hauteur de chute de 53 m.

Réaliser les études de faisabilité

Pour valoriser les sites sans les dénaturer, la CACG mène des études approfondies. Elles portent sur :

- Le productible attendu, puisque les canaux ont des régimes hydrauliques atypiques.
- Le choix de la technologie de production.
- La conception de prise d'eau, compatible avec les enjeux piscicoles et de continuité de transfert d'eau à l'aval.
- L'optimisation du raccordement au réseau public.
- La faisabilité financière du projet.
- Les autorisations administratives et le calendrier de l'opération.
- Le montage juridique au regard de la situation patrimoniale des ouvrages et du besoin supplémentaire de maîtrise foncière.

L'agence de Lannemezan au solaire

La toiture de l'Agence de Lannemezan – patrimoine de la concession d'État – a été équipée de 49 m² de panneaux photovoltaïques, pour une puissance installée de 9 kWcrête. La mise en service a eu lieu le mardi 17 septembre 2019. **Production attendue :** 10 710 kWh/an. C'est l'équivalent de la consommation énergétique du site pendant 4 années, soit la consommation annuelle de 2 foyers français.

CARCASSONNE-SEUIL DE PAÏCHEROU
Prix de la Transition Écologique

Lors du Salon des Maires 2019, la ville de Carcassonne a reçu le Prix de la Transition Écologique pour les aménagements réalisés par la CACG sur le seuil de Païcherou, au titre de la restauration de la biodiversité. Un projet innovant.

24 JANVIER 2019

Pose de la turbine !

En 2016, la collectivité, soucieuse de rétablir la continuité écologique de l'ouvrage construit en 1873, a confié son réaménagement à la CACG, en groupement avec NGE Concessions et 2EI et MPEI. Une approche innovante, privilégiant la production d'énergie renouvelable a été retenue. Reflet de la volonté de la CACG de s'investir aux côtés des acteurs des territoires avec des solutions globales, le projet a su concilier enjeux énergétiques, environnementaux et patrimoniaux.

La centrale a été mise en service pour la première fois le 20/03/2019

Après 1 an de fonctionnement : elle a produit 1 848 748 kWh

Soit 4% de plus que le prévisionnel (1 783 794 kWh) malgré les fortes crues de fin d'année.

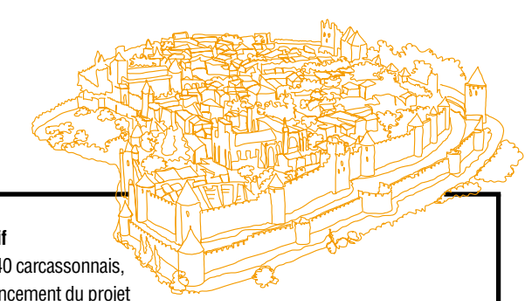

Projet participatif
57 personnes, dont 40 carcassonnais, ont contribué au financement du projet sur la plateforme participative Enerfip.

Patrimoine : proche de la Cité de Carcassonne, la centrale hydroélectrique a été conçue avec un Architecte des Bâtiments de France pour un impact visuel minimum.

INTERNATIONAL

PLUS DE 40 ANS D'EXPERTISE À L'INTERNATIONAL

En 2019, la CACG a réalisé 60 missions dans 18 pays. Cette expertise a mobilisé une vingtaine de collaborateurs. Un bilan positif !

SUR LE TERRAIN : 1 réseau de partenaires internationaux, **40 experts** indépendants mobilisés, **2 partenariats signés** avec des structures équivalentes à la CACG, **+ de 10 entreprises partenaires** mobilisées à nos côtés sur nos projets.

PROJETS EN COURS : Sénégal, Niger, Angola, Tchad, Haïti, Burkina Faso, Nigéria, Guinée

AFRIQUE SAHÉLIENNE

Une étude pour optimiser la gestion du fleuve Niger

En 2019, le groupement CACG (leader), OIEau, ISL Ingénierie et NODALIS Conseil a réalisé une mission d'Assistance technique pour le compte de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

Trois objectifs

- La réalisation d'une l'étude sur le financement durable de l'ABN.
- La finalisation de l'annexe N° 2 de la Charte de l'eau.
- L'outil de gestion coordonnée des barrages.

Ce grand projet a débouché sur une étude institutionnelle approfondie à laquelle ont participé de nombreux experts internationaux et régionaux. L'état des lieux a permis de définir de nouvelles orientations stratégiques pour une gestion concertée de la ressource en eau. Des préconisations qui ont été validées par les représentants des 9 états (Niger, Cameroun, Guinée, Mali, Nigéria…) impliqués dans la gestion du fleuve Niger, un des plus longs d'Afrique (environ 4 200 km).

ASIE DU SUD-EST

Philippines : la CACG étudie plusieurs scénarios d'irrigation

La Banque Mondiale a confié à la CACG la réalisation d'une étude qui permettra à terme de développer des scénarios d'irrigation performants. La diversification des cultures irriguées et l'accroissement du niveau de vie des populations agricoles les plus pauvres sont des enjeux nationaux. Par son expertise et son travail en parfaite coordination avec les experts et les autorités locales, la CACG est en mesure d'apporter des réponses optimisées.

CA 17 INTERNATIONAL

Un accompagnement durable face aux enjeux du changement climatique

4,3 M€ (+2,3%) DE CA EN 2019

146 COLLABORATEURS DANS LE MONDE

8 contrats MIS EN ŒUVRE EN 2019

Pays d'intervention EN 2019 : BÉNIN, BURKINA FASO, HAÏTI, MALI, NIGER, TCHAD

HAÏTI

RESEPAG II : appui aux agriculteurs

Depuis 2016, CA 17 International est opérateur du projet **Renforcement des Services Publics Agricoles (RESEPAG II)** du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural. Fin 2019 s'est achevé son troisième contrat (2018-2019).

Accompagnement

5 116 agriculteurs et agricultrices du Sud d'Haïti ont bénéficié de bons d'incitation agricole permettant un accès subventionné à des biens et services (labour, semences, intrants, etc.). Ils ont également été accompagnés, individuellement et à travers l'animation de 53 Champs Écoles Paysans, dans l'application d'itinéraires techniques productifs, résilients au changement climatique et respectueux des ressources naturelles.

Un 4e contrat en 2020

CA 17 International poursuit son intervention et étend ses appuis à plus de 2 000 nouveaux bénéficiaires.

BURKINA FASO

PSAE : former les jeunes grâce à l'Initiative Tiwara

En 2019, le Programme de Sécurité Alimentaire dans la région de l'Est (PSAE), mis en œuvre par CA 17 International, a intégré une nouvelle composante. Il s'agit, dans le cadre d'un financement additionnel de l'AFD « Initiative Tiwara », de faciliter l'insertion économique et sociale des jeunes dans une agriculture durable et d'appuyer le développement local des territoires de l'Est du Burkina Faso.

Formation : Le volet « Entreprenariat Agricole Jeunes » concerne les jeunes ruraux de 12 communes. Une formation professionnalisante leur est dispensée : entreprenariat en milieu rural et notions de gestion, production agricole durable et agroécologie, transformation de produits agricoles…

Objectif : assurer l'accompagnement des porteurs de projets et l'animation de formations adaptées aux projets initiés par les jeunes, dans les secteurs de la production agro-sylvo-pastorale, de la transformation de produits forestiers non ligneux, de la création de services d'appui au secteur agricole (fourniture d'intrants, de matériel agricole, de conseil).

BÉNIN

LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DES ZONES COTONNIÈRES À L'ÉTUDE

En 2019, CA 17 International a réalisé l'étude de faisabilité de la mise à l'échelle du projet de **Transition Agro-écologique dans les Zones Cotonnières du Bénin (TAZCO II),** sous maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Nouvelles pratiques agricoles Le Bénin, désormais premier producteur de coton en Afrique, souhaite maintenir sa place de leader, mais sans étendre les surfaces dont les sols tendent à se dégrader. Un renforcement de la fertilité des sols des exploitations est nécessaire, pour le coton mais aussi pour les autres cultures et l'élevage, sources de matières organiques valorisables. Le projet TAZCO vise une transition écologiquement et socialement durable des systèmes de culture à base de coton : des pratiques agroécologiques adaptées aux exploitations et aux terroirs sont expérimentées.

R&D en 2019

Recherche & Développement

La R&D, au service des territoires

Gestion de l'eau, changement climatique, transition agricole… les défis sont nombreux. Avec une démarche R&D affirmée, la CACG veille à proposer des solutions toujours plus adaptées aux enjeux des territoires.

LA CACG, partenaire de plusieurs laboratoires de recherche

Nous menons une réflexion R&D à 360° pour intégrer toutes les problématiques de gestion des ressources sur les territoires et trouver des solutions innovantes en phase avec les attentes sociétales. La CACG est partenaire de plusieurs laboratoires de recherche, dans différents domaines :

Ludovic Lhuissier,
Directeur de l'Innovation

- **Les sciences de l'ingénieur :** INRA, IRSTEA, CESBIO, ENIT
  ➪ numérique, modélisation, télédétection…
- **Les sciences humaines et sociales :** UPPA, AGROPARISTECH, TOULOUSE SCHOOL OF ECONOMICS
  ➪ sociologie, géographie, économie, territoire…
- **Les réseaux " Recherche et Entreprises " :** Conseil scientifique et technique de l'ENIT et de l'AFEID, Pôles de compétitivité AQUAVALLEY, AGRISOI, DERBY.

Le numérique pour mieux gérer l'irrigation

Le projet RSEau a démarré

Coordonné par Aquasys, lauréat d'un appel à projet national de l'ADEME, le projet RSEau, mobilise trois partenaires – la CACG, le BRGM et l'INRAe – sur 36 mois (2019-2021).

Objectif : concevoir une plateforme numérique pour promouvoir auprès des agriculteurs irrigants un usage éco-efficient de la ressource en eau, via un système de compensations. RSEau doit permettre de rapprocher de manière dynamique les usages de l'eau avec l'état de la ressource, pour définir une stratégie d'irrigation éco-efficiente. À terme, les agriculteurs dont les pratiques seront conformes percevront trois types de compensations :

- Une compensation financière au travers du paiement des services environnementaux (PSE).
- Une gestion innovante des autorisations de prélèvement.
- Une valorisation économique de la qualité environnementale des productions.

Premiers essais – Le projet prévoit de tester, avec les agriculteurs, leurs conseillers et partenaires, les fonctionnalités de la plateforme, les conditions techniques et économiques de son déploiement. Deux cycles d'expérimentation sont prévus pour qualifier l'éco-efficience, puis évaluer le service en Adour Garonne et Loire Bretagne.

➪ **RSEau est un outil au service des politiques locales de l'eau. La plateforme vise à inciter, à l'échelle individuelle comme collective, les usages précautionneux et consensuels de la ressource en eau.**

MON ESPACE CACG
Un service numérique innovant

EN QUELQUES CLICS, LES CLIENTS VISUALISENT LES OUVRAGES GÉRÉS PAR LA CACG. La plateforme web « Mon espace CACG », créée à l'occasion du renouvellement des contrats de Concession de Services Publics est équipée d'une interface cartographique. Cet outil sur mesure facilite le partage de toutes les informations relatives aux ouvrages concédés : hydrométrie (débits, volumes, …), maintenance et exploitation, rapports d'activités, actualités… OBJECTIF ? MIEUX COMMUNIQUER.

La télédétection, au cœur de notre démarche R&D

Depuis longtemps, la CACG mise sur la télédétection pour renforcer ses savoir-faire et répondre aux enjeux de l'eau. En complément de travaux de recherche et de tests menés depuis plusieurs années avec les laboratoires (projet MAISEO, thèse conduite avec le CESBIO…), les équipes R&D s'attachent désormais à rendre ces prototypes opérationnels sur différents territoires : Bassin du fleuve Sénégal, Garonne, ou plus proche avec le système Neste.

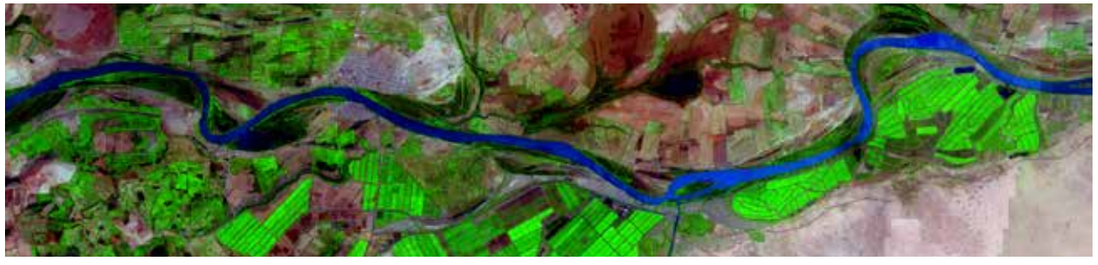

Bassin du fleuve Sénégal

Mutualiser les Observations Satellitaires pour l'Innovation de Services (MOSIS)

La CACG accompagne le gestionnaire interétatique du fleuve Sénégal, SOGED, filiale de l'OMVS, dans le renforcement des mécanismes de gestion de la ressource via le suivi de la facturation et du recouvrement de la redevance liée à l'irrigation. **La plateforme de cartographie partagée, MOSIS,** a été développée pour évaluer par télédétection les surfaces rizicoles mises en culture et les comparer avec celles déclarées directement sur PC, tablettes ou à l'aide de fiches papiers. **Les premiers tests réalisés par les agents de la SOGED confirment les atouts de l'outil :** meilleure identification des usagers et du foncier, augmentation des recettes de redevance, amélioration de la communication entre les usagers et les administrations, certification et opposabilité des données.

Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG)

Suivre les surfaces irriguées du territoire Garonne amont par télédétection

L'estimation des consommations en eau à usage agricole constitue un réel atout. Elle permet de mieux anticiper le bilan besoin/ressource d'un territoire. Depuis 2014, la CACG développe, en collaboration avec le laboratoire de recherche CESBIO, des méthodes d'exploitation des données de télédétection pour localiser et quantifier les surfaces irriguées. Elle a remis une proposition technique et financière au SMEAG, en charge de la gestion des ressources en eau de la Garonne et de l'équilibre du partage entre les usages en période d'étiage. Il s'agit de réaliser un suivi des surfaces irriguées sur les périmètres Garonne Amont et Saint Martory : carte d'occupation des sols, assolements d'été, irrigations…

RSE
en 2019

Responsabilite Sociétale et Environnementale

**Depuis sa création en 1959, la CACG s'implique pour un développement durable du territoire.
Elle mène de nombreuses actions RSE pour sensibiliser les plus jeunes aux nouveaux enjeux de l'eau : zéro gaspillage, partage entre les usages, environnement…**

L'eau expliquée aux enfants

Depuis 2018, la CACG est engagée dans un programme d'Education au Développement Durable mené par la ville de Tarbes (65), en partenariat avec l'association Ecocène. Sept salariés de la CACG s'impliquent dans cette aventure pédagogique destinée à sensibiliser les enfants des classes primaires (CE2 à CM2) aux enjeux de l'eau. Trois thèmes sont abordés lors des ateliers : le partage de l'eau, sa gestion et la concertation.
Récompensés !
Tarbes a reçu le Prix Territorial 2019 pour cette démarche menée avec l'Education Nationale.

Un concours pour faire émerger les initiatives locales

La première édition de ce concours destiné aux étudiants a été lancée en septembre 2019 à l'occasion du colloque Energies et Territoires. Initié par trois acteurs locaux – Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, Teréga et la CACG – il a pour ambition de faire émerger des initiatives locales innovantes portées par des jeunes. Les trois meilleurs projets recevront une aide de 1 000 euros et bénéficieront de l'accompagnement d'experts CACG.

Pêche, un parcours pédagogique dans le Gers

Les pêcheurs sont des « sentinelles » de l'eau… La CACG soutient le projet de parcours pédagogique porté par l'association de pêche de Simorre (32).
Objectif : initier les enfants à la pêche et les sensibiliser aux enjeux de l'eau et de l'environnement.

Égalité des chances, la CACG à la rencontre des collégiens

A l'occasion de la journée organisée par la Fondation Agir Contre l'Exclusion, la DRH de la CACG a rencontré cinq classes de 4e du collège Desaix à Tarbes. L'occasion de présenter la diversité des métiers dans l'entreprise et d'échanger sur les stéréotypes qui peuvent leur être associés.
Objectif : promouvoir l'égalité des chances et la mixité. Dans le cadre de la Charte Entreprises et Quartiers dont elle est signataire, la CACG a témoigné devant le Préfet de son engagement auprès des jeunes.

NOS ENGAGEMENTS

La CACG est inscrite dans une démarche d'amélioration continue. En 2019, les efforts ont plus particulièrement porté sur la satisfaction clients et la qualité de service, la sécurité des salariés, l'égalité professionnelle.

Sécurité-Santé-Environnement
La CACG certifiée «Entreprise Hyperbare PRO»

Sur les quelque 250 équipes réalisant des travaux hyperbares en France, une centaine seulement sont certifiées « Entreprise Hyperbare PRO ». Une obligation pour les entreprises concernées à compter du 1er janvier 2020, conformément à l'arrêté du 29 septembre 2017. C'est chose faite pour l'activité plongée de la CACG qui a été labellisée fin 2019 par l'organisme Qualianor suite à une démarche d'audit. La certification « Entreprise Hyperbare Pro » valide l'application des règles et arrêtés encadrant l'activité de plongeur, la prise en compte de la pénibilité du travail, la sécurité des équipes, le matériel utilisé… Elle est valable quatre ans.

Satisfaction clients
L'Exploitation revoit son organisation

L'Exploitation réunit plus de 100 salariés et une vingtaine de métiers répartis sur l'ensemble des sites de la CACG, en contact direct avec nos clients. Dans le cadre du Projet Stratégique, une nouvelle organisation a été mise en place en 2019, basée sur l'harmonisation des pratiques, l'amélioration du service client, l'optimisation et l'efficacité.

- **Deux entités régionales, Sud et Nord ont été créées**
  Afin de lisser les disparités d'effectifs entre les agences et garantir un service homogène sur l'ensemble du territoire, les compétences sont mutualisées au sein des deux régions.
- **Des équipes d'intervention par métier complètent le dispositif.**
  En lien étroit avec les pôles Travaux neufs et maintenance, Gestion des eaux et Gestion des clients, les chefs d'équipes sont les garants d'une bonne gestion au quotidien, efficace et qualitative.

Performance
CA 17 International, élue entreprise de l'année

Félicitations à notre filiale CA 17 International, lauréate des Trophées de l'Entreprise Emergence 2019 (Catégorie Entreprise de l'Année), coorganisés par la CCI de La Rochelle et le quotidien Sud-Ouest.
Ce prix récompense à la fois le parcours du dirigeant et les résultats de l'entreprise.

Égalité professionnelle
Un challenge pour les RH

Deux objectifs en 2019 :
sensibiliser le management aux stéréotypes, rédiger une charte « Égalité professionnelle ».
Ce code de bonnes pratiques en matière d'organisation du travail et de comportements individuels a été co-construit par les RH et les managers.
Un engagement individuel et collectif pour l'égalité hommes-femmes dans l'entreprise.

CHIFFRES CLÉS
Répartition de l'activité

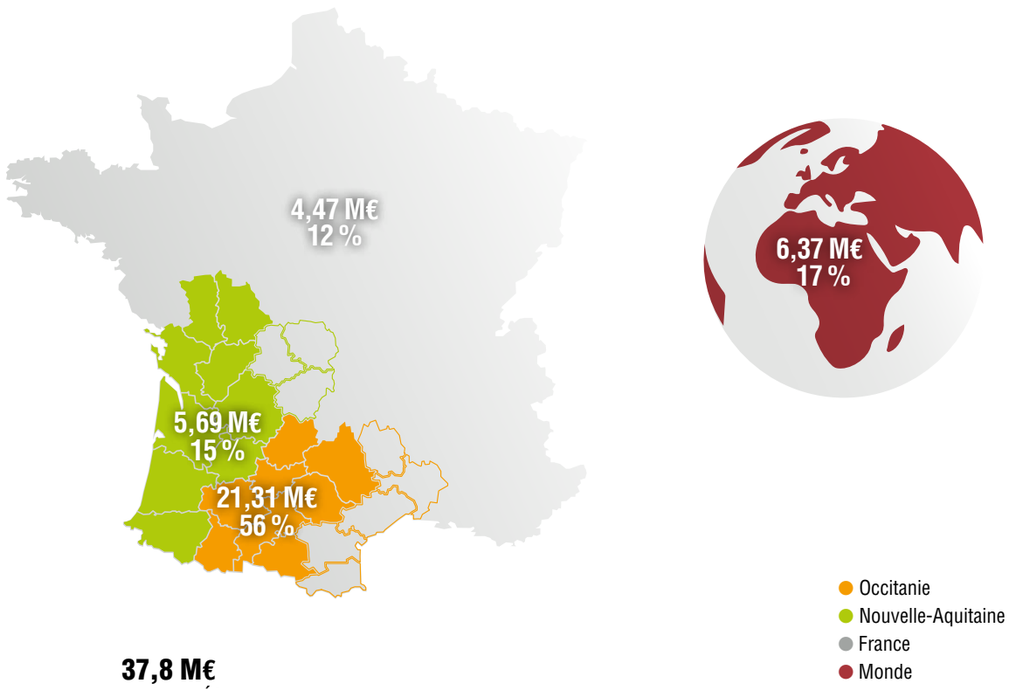

37,8 M€
D'ACTIVITÉS PAR AN

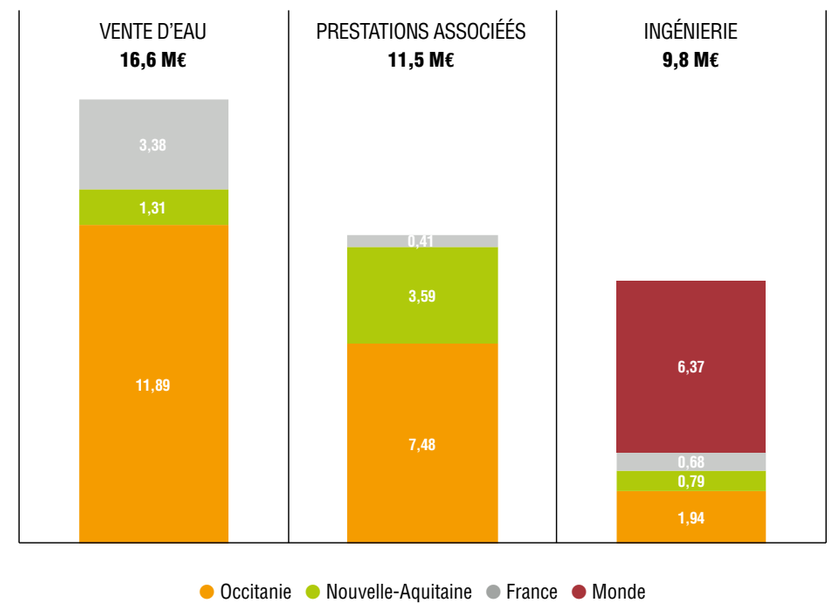

7 agences
- Siège social à Tarbes
- Sud-Ouest et Ouest de la France
- Une filiale CA 17 International (La Rochelle)

220
salariés

85
métiers

500 millions de m³
d'eau gérés par an

7 374 interventions
de maintenance sur des ouvrages hydrauliques

3 500 km
de rivières réalimentées

Interventions dans plus de 18 pays en 2019

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Créée en 1959 pour sécuriser l'approvisionnement en eau de la Gascogne et accélérer le développement économique du territoire, la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) est une Société d'Economie Mixte (SEM).

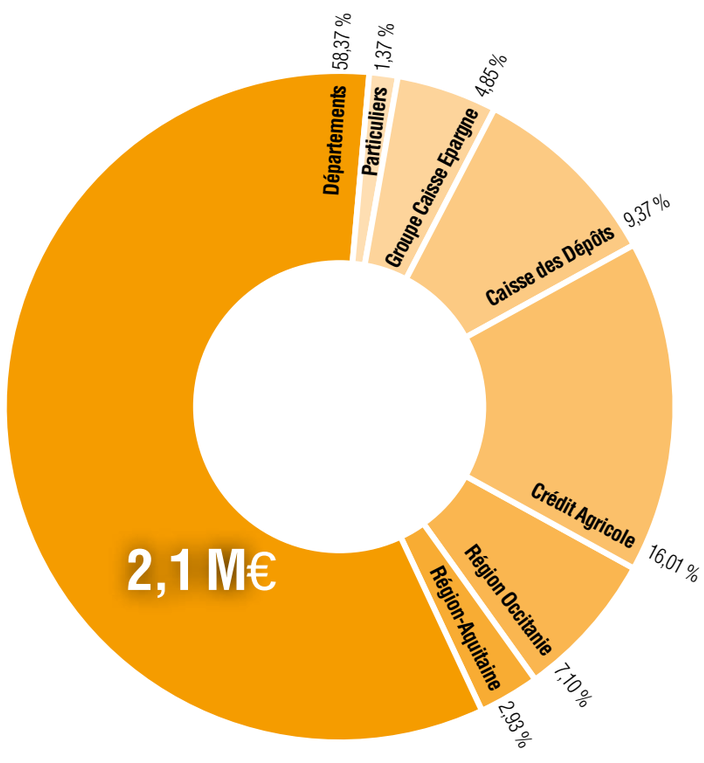

Capital social
2,1 millions d'euros
réparti entre des actionnaires publics – Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, départements – et des actionnaires privés.

Chaque actionnaire, public comme privé, désigne **un représentant** qui siège au Conseil d'Administration de la CACG.

Leur rôle ?
Valider les orientations stratégiques de l'entreprise pour qu'elle assure ses missions dans les meilleures conditions.

SIÈGE SOCIAL

Chemin de Lalette
CS 50449
65004 Tarbes Cedex
Tél. +33(0)5 62 51 71 49

CA17 INTERNATIONAL

22 rue Eugène Thomas
17 000 La Rochelle
Tél. +33(0)5 46 68 32 17

LES AGENCES

Toulouse
Centre INRA - BP 32144
31321 Castanet-Tolosan Cedex
Tél. +33(0)5 62 19 34 34

Tarbes
Chemin de Lalette
CS 50449 - 65004 Tarbes Cedex
Tél. +33(0)5 62 51 71 49

Castelnau-Magnoac
34, rue des 4 Vallées
65230 Castelnau-Magnoac
Tél. +33(0)5 62 39 81 54

Verdun-sur-Garonne
1063, route d'Auch
82600 Verdun-sur-Garonne
Tél. +33(0)5 63 64 45 33

Bruch
3827 Route de l'Océan
47130 Montesquieu
Tél. +33(0)5 53 95 22 28

Moyen Adour
3255, route des Pyrénées
40270 Cazères-sur-l'Adour
Tél. +33(0)5 58 71 91 91

Antenne de Vendée
Le Grand Nauvert
85490 Benet
Tél. +33(0)2 51 51 13 45

Responsable de publication
Claire Gaudout

Rédaction
Florence Elman

Graphisme
Céline Demay

Crédits photos
Laurent Pascal

Imprimeur
Conseil Imprime

IMPRIM'VERT

PEFC
10-31-2512
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

CACG
Valorisons votre territoire

COMPAGNIE D'AMÉNAGEMENT
DES COTEAUX DE GASCOGNE

Chemin de Lalette
CS 50449 – 65004 Tarbes cedex
Tél. +33 (0)5 62 51 71 49
contact@cacg.fr

www.cacg.fr